



**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine
du
Vendredi 4 octobre 2019 à 14h30
Au Point 21 à Laillé (35)**

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni le **vendredi 4 octobre 2019 à 14h30** au Point 21 à Laillé (35), sous la Présidence de Madame Solène MICHENOT.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Solène MICHENOT, Conseil départemental d'Ille et Vilaine et Présidente de l'EPTB Vilaine

Monsieur Bernard LEBEAU, Conseil départemental de Loire-Atlantique

Monsieur Alain GUIHARD, Conseil départemental du Morbihan

Monsieur Jean-Marie LABESSE, Arc Sud Bretagne

Monsieur Patrick DERVAL, Bretagne Porte de Loire Communauté

Monsieur David MOIZAN, Brocéliande communauté

Monsieur Guy LE GAL, CAP Atlantique

Monsieur Michel POUPART, Châteaubriant-Derval Communauté

Monsieur André LEMAÎTRE, Châteaubriant-Derval Communauté

Monsieur Gérard DRENO, Communauté de communes de la région de Blain

Monsieur André PIQUET, De l'Oust à Brocéliande Communauté

Monsieur Thierry RESTIF, Roche aux Fées Communauté

Monsieur Jean RONSIN, Montfort Communauté

Monsieur Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté

Monsieur René DANILET, Questembert Communauté

Monsieur Jean-François MARY, Redon Agglomération

Monsieur Yvon MAHÉ, Redon Agglomération

Madame Jocelyne POULIN, Région de Nozay Communauté

Monsieur Pascal HERVÉ, Rennes métropole

Monsieur Bernard PIEDVACHE, Saint Méen Montauban Communauté

Madame Aude DE LA VERGNE, Vitré Communauté

Monsieur Philippe LETOURNEL, Production d'Eau Potable Ouest 35

Monsieur Guy RIVAL, Syndicat Eau du Morbihan

Excusés :

Madame Marie-Odile JARLIGANT, Conseil départemental du Morbihan

Madame Françoise HAMEON, Conseil départemental de Loire-Atlantique

Monsieur Bernard ETHORÉ, Brocéliande Communauté

Monsieur Didier PECOT, Communauté de communes de Pontchâteau-St Gildas

Monsieur Guy DROUGARD, de l'Oust à Brocéliande Communauté

Madame Françoise LACHERON, Roche aux Fées Communauté

Madame Laurence BESSERVE, Rennes métropole
Madame Valérie FAUCHEUX, Rennes métropole
Monsieur Joseph MENARD, Pays de Chateaugiron Communauté
Monsieur Stéphane DESJARDINS, Liffré-Cormier Communauté
Monsieur Stéphane ROUAULT, Ploërmel Communauté
Madame Marie-Odile COLINEAUX, Questembert Communauté (suppléante)
Monsieur Alain RIMASSON, Vallons de Haute Bretagne Communauté
Monsieur Roger MORAZIN, Vallons de Haute Bretagne Communauté
Monsieur Thierry TRAVERS, Vitré communauté
Monsieur Jean-Pierre BRANCHEREAU, CAP Atlantique
Monsieur Bernard LE GUEN, CAP Atlantique
Monsieur François CHENEAU, CARENE
Monsieur Jean-Jacques LUMEAU, CARENE
Monsieur Bernard DELHAYE, Syndicat Eau du Morbihan

Assistaient également :

Monsieur André CROCQ, Conseiller régional de Bretagne
Madame Sophie GRIBIUS, Rennes métropole
Monsieur Didier COULOMBEL, Payeur départemental de Loire-Atlantique
Monsieur Michel DEMOLDER, Président de la CLE du SAGE Vilaine
Monsieur Jean PLACINES, Directeur de la Délégation Armorique - Agence de l'eau Loire-Bretagne
Monsieur Michel GUERNEVÉ, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération
Monsieur Philippe MONNERIE, Val d'Ille Aubigné
Monsieur Jean-Yves QUENTEL, Pontivy Communauté
Monsieur Bernard LEBRETON, Pontivy Communauté
Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur général de l'EPTB Vilaine
Madame Stéphanie WOIMANT, Responsable Pôle Milieux aquatiques et Biodiversité à l'EPTB Vilaine
Monsieur Aldo PENASSO, Responsable Pôle Eau potable et Hydraulique à l'EPTB Vilaine
Monsieur Christophe DANQUERQUE, Responsable Cellule Planification à l'EPTB Vilaine
Madame Catherine POTIER, Agent d'accueil et assistante Pôle Administratif et Financier
Madame Claire-Lise PERRONNEAU, Secrétariat des Assemblées et assistante Milieux naturels-Politique de Bassin à l'EPTB Vilaine

*

* *

Comité Syndical de l'EPTB Vilaine
du
Vendredi 4 octobre 2019 à 14h30
Au Point 21 à Laillé (35)

4 - Inondations : transfert de la compétence « Prévention des Inondations » à l'EPTB. Nouvelle série de protocoles proposés à la validation du Comité Syndical

La plupart des EPCI ayant adhéré à l'EPTB Vilaine ont opté pour le transfert de la compétence « Prévention des Inondations » à notre établissement. Le protocole de transfert type est organisé selon 3 blocs d'intervention :

- bloc 1 « Assistance » ;
- bloc 2 « Gestion des systèmes d'endiguement » ;
- bloc 3 « Accompagnement de projets de prévention des inondations ».

Les trois niveaux d'intervention ainsi définis permettent d'adapter les protocoles aux réalités des enjeux et problématiques rencontrés sur chaque EPCI. Les protocoles sont accompagnés :

- d'une identification des ouvrages transférés (s'il y a lieu) ;
- d'un programme d'actions détaillant les éléments techniques et financiers relatifs aux blocs de compétence concernés.

A ce jour, neuf protocoles ont été validés par le Comité Syndical, avec les intercommunalités suivantes :

- Redon Agglomération : 26 octobre 2018 ;
- Châteaubriant Derval : 13 décembre 2018 ;
- Arc Sud Bretagne : Comité Syndical du 17 mai 2019 ;
- Protocole commun avec les trois EPCI du bassin du Meu (Communautés de Communes de Saint Méen-Montauban, Brocéliande et Montfort) : 17 mai 2019 ;
- Bretagne Porte de Loire Communauté (PBDL) : 17 mai 2019 ;
- Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC) : 17 mai 2019 ;
- Pays de Chateaugiron Communauté : 17 mai 2019 ;
- Oust à Brocéliande Communauté (OBC) : 17 mai 2019 ;
- Ploërmel Communauté : 17 mai 2019.

Les discussions avec les autres EPCI adhérents continuent. Deux nouveaux protocoles sont proposés ce jour à l'approbation du Comité Syndical :

- avec la Communauté de Communes de Nozay (blocs 1 et 3) ;
- avec la Communauté de Communes de Pontchâteau-Saint Gildas (bloc 1).

Un état d'avancement des discussions avec l'ensemble des EPCI est annexé au présent rapport.

*

* *

Madame Jocelyne POULIN, région de Nozay Communauté, s'interroge sur la façon de répondre aux urgences inondations par l'EPTB une fois que l'EPCI a transféré la compétence PI.

Monsieur Aldo PENASSO, Responsable du service Ouvrages Vilaine explique que des astreintes de sécurité vont être mises en place avec une équipe de 5 personnes qui sera en surveillance ouvrage et alerte avec un numéro de téléphone dédié.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité les projets de protocole de transfert de la compétence « Prévention des Inondations » énumérés ci-avant et autorise Madame la Présidente à procéder à leur mise au point, les signer et engager toutes les actions nécessaires à leur mise en œuvre.

Le Comité syndical autorise également l'ajout, à la demande la Communauté de Pontchâteau-St Gildas, de la phrase suivante au protocole annexé : « Une réunion bilan sera effectuée en fin de chaque année à l'échelle du bassin de l'Isac pour apporter la logique de bassin des actions « PI » et assurer la cohérence avec les actions « GEMA » portées par le syndicat de bassin de l'Isac (et le syndicat fusionné Chère – Don – Isac à partir du 1er janvier 2020). »

La Présidente de l'EPTB Vilaine

Solène MICHENOT